

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le **18 SEP. 2015**

Préfecture des Alpes-Maritimes  
Direction des Relations  
avec les Collectivités Locales  
Bureau des Affaires Juridiques  
et de la Légalité  
Affaire suivie par : Philippe Mariani  
☎ : 04 93 72 29 37

✉ : [philippe.mariani@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:philippe.mariani@alpes-maritimes.gouv.fr)

📁 : K:\DRCL\Aff-Jurid-Legalité\ASL Enquêtes FPT\Enquêtes servitudes\Contes4PistesDFCI\AvisPorterConnaissance.odt

### Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

#### Commune de Contes

Projet d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement permettant de créer des pistes de défense des forêts contre les incendies, dites DFCI, et d'assurer la continuité et la pérennité de ces pistes

### AVIS RELATIF À L'OUVERTURE D'UN PORTER À CONNAISSANCE

*Le Préfet des Alpes-Maritimes,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,*

Informe les propriétaires et ayants droit concernés qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Contes (06390), en exécution de l'arrêté préfectoral du **18 SEP. 2015**, au porter à connaissance du projet, pour les pistes de Terra Communa, de Tuarts, du Plantier et de Barella, d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement permettant de créer des pistes DFCI et d'assurer la continuité et la pérennité de ces pistes.

Cette servitude permettra de garantir la continuité et la pérennité desdites voies qui possèdent un intérêt DFCI d'une réelle importance.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie principale de Contes, 19, rue du 8 mai 45, du lundi 19 octobre 2015 au lundi 19 décembre 2015 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, soit de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Pendant cette période, les propriétaires et ayants droit pourront faire connaître par écrit leurs observations aux Services de l'État dans les Alpes-Maritimes, Préfecture des Alpes-Maritimes – Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau des affaires juridiques et de la légalité – Centre administratif départemental, 147, bd du Mercantour, 06286 Nice Cedex 3.



Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
DRCL-G 3679

  
Frédéric MAC KAIN